



Demande de naturalisation

Par **glad09**, le **06/11/2014** à **10:41**

Bonjour Maître

je me permet de venir vers car j'ai une question je voudrai savoir si je peux demande la naturalisation lorsqu'on est en procédure d'expulsion de logement sachant qu'on a mis en place un échéancier auprès du bailleur.

en ce moment je viens d'avoir une carte vie privé et familial.

j'ai une fille qui est né en France et j'ai eu tout mes diplôme supérieur en France.

merci de pouvoir me donner une réponse

Par **domat**, le **06/11/2014** à **17:27**

bjr,

selon divers témoignages, le fait d'être en procédure d'expulsion pour des loyers impayés ce qui signifie que cela fait suite à une condamnation à payer par un tribunal, a été un motif d'ajournement de naturalisation mais cela n'est pas forcément systématique.

la naturalisation est une décision discrétionnaire de l'administration.

cdt